

YT 15/03/2019

Le SNEC signe les NAO Supply Chain

Suite à la réouverture de négociations, le SNEC a obtenu :

- ✓ Une enveloppe d'augmentation de l'encadrement qui sera identique aux employés,
- ✓ Le retour d'un talon d'augmentation à 0,5%,
- ✓ Une revalorisation de l'ensemble des minima 5 à 7, gestionnaire de tournée et chef d'équipe de 2% au 1^{er} avril 2019,
- ✓ La retraite supplémentaire des AM et des cadres sera abordée à la fin du 1^{er} semestre 2019,
- ✓ La prime mensuelle de performance pour les agents de maîtrise sera négociée à compter du mois de mai 2019

Le SNEC signe donc l'accord NAO 2019 mais exercera sa vigilance quant à la ventilation de l'enveloppe d'augmentation des AM et des cadres.

Le SNEC a obtenu l'engagement que soit abordée la spécificité de l'encadrement dans les futures négociations.

Agir Ensemble